TRAITÉ D'INTERDICTION DES BOMBES À SOUS-MUNITIONS

108 États signataires, dont 40 États ayant ratifié. Le Traité d'interdiction des bombes à sous-munitions a été ouvert à la signature en décembre 2008 à Oslo. Il est entré en vigueur le 1er août 2010, six mois après la ratification du 30e État.

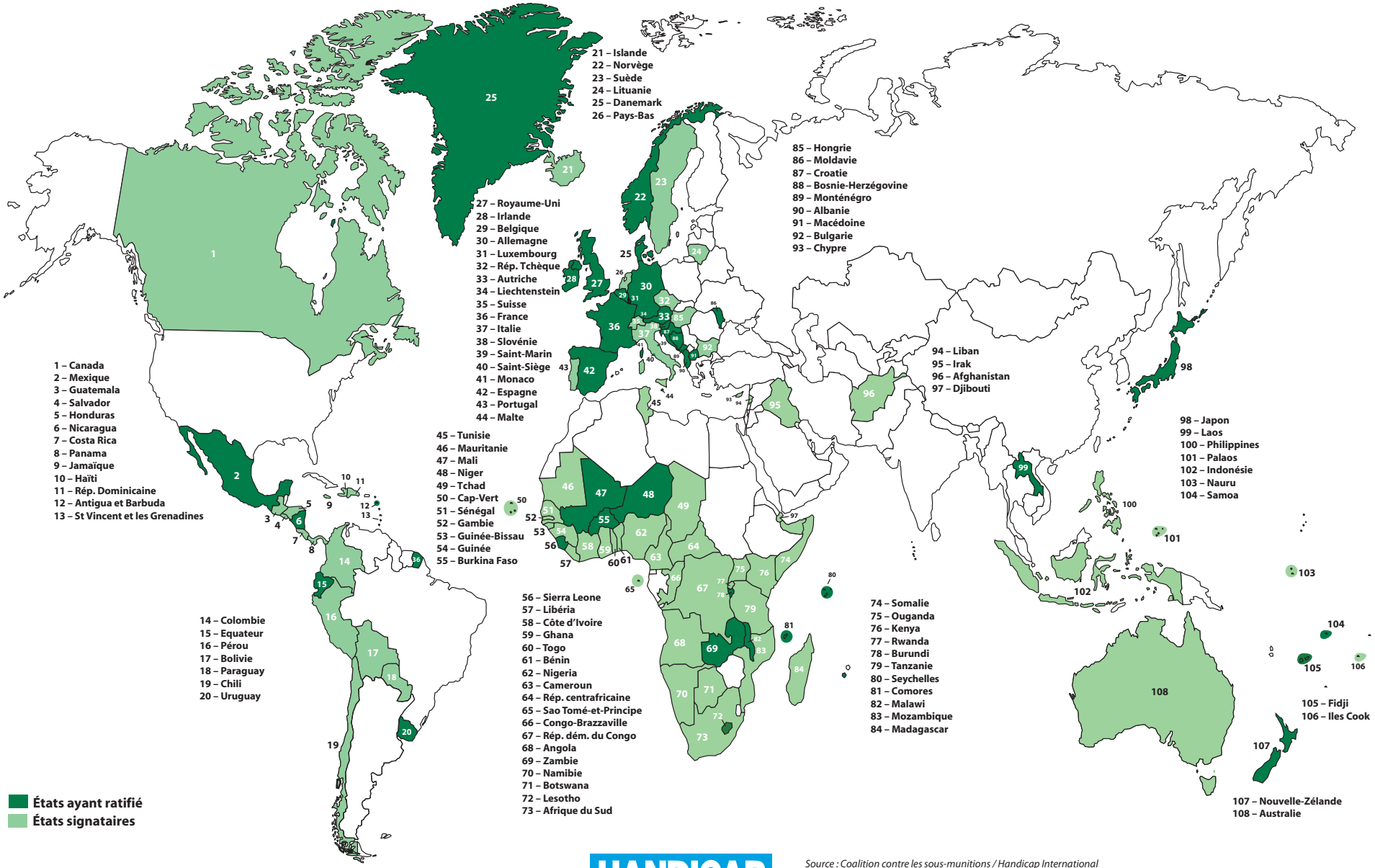

Source : Coalition contre les sous-munitions / Handicap International

HANDICAP INTERNATIONAL

© Handicap International - Réalisation NJmc

Màj : 8 septembre 2010